

objet :  
Réalisation d'un lotissement  
à Charron

SEMDAS  
17076 LA ROCHELLE CEDEX

V/ Réf. : dossier SG/SN 5928/07

Nos réf. : 0490/ROCH/GT/myt

L'Houmeau, le 31 Juillet 2002

Institut français de recherche  
pour l'exploitation de la Mer

**Station de La Rochelle**

Place du Séminaire  
B.P. 7  
17137 L'Houmeau  
France

téléphone 33 (0)5 46 50 94 40  
télécopie 33 (0)5 46 50 93 79  
<http://www.ifremer.fr>

**Siège social**

155, rue Jean-Jacques Rousseau  
92138 Issy-les Moulineaux Cedex  
France

R.C.S. Nanterre B 330 715 368  
APE 731 Z

SIRET 330 715 368 00297

TVA FR 46 330 715 368

Etablissement public à caractère  
industriel et commercial

téléphone 33 (0)1 46 48 21 00  
télécopie 33 (0)1 46 48 22 96  
<http://www.ifremer.fr>

Le dossier que vous m'avez communiqué concernant le projet de lotissement mytilicole de Charron apporte un certain nombre d'informations complémentaires par rapport au document précédent. Comme vous le soulignez, ces précisions font suite aux remarques formulées par les services de l'Etat lors de l'examen du dossier du DUP à la fin de l'année 2000.

Pour ce qui nous concerne, nous trouvons des réponses à certaines des remarques que nous avons eu l'occasion d'exprimer à l'époque, concernant notamment la réglementation sur les eaux conchylicoles.

Pour ce qui est du fond du projet, cette nouvelle présentation n'appelle pas de remarque complémentaire par rapport à celles que nous avons eu l'occasion de formuler lors de l'instruction du dossier.

G. THOMAS,  
Chef de la Station IFREMER-La Rochelle

Copie : DDAM 17